L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 20 FEVRIER 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

UN Français d'un âge sérieux, 40 ans, désire faire la connaissance en vue de mariage, d'une Française ou d'une Créole parlant le français ou bien d'une veuve sans enfant, âgée de 25 à 35 ans. S'adresser à P. G. Jennings, P. O. Box 218. 20 jan—20—fév 5 20

F. LAUDUMIEY & CO., imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 15 mars—1 an

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—

A VENDRE.

A VENDRE—Livres Espagnols et Français, neufs et d'occasion—Ilustracion Española, agencia de "Las Novedades."—24 Passage de la Bourse, encoignure Douane. 7 fév—1m

DEMANDES.

ON demande—Une femme pour faire le ménage au No 94 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 17 fév—

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Adam Rohr, Jos. Kaiser, agent, vs. Peter Hedecker.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, Lne. No 1,276.—En vertu d'un fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 29 février 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
18 fév—18 23 29

Charles Benson vs. George F. Holden.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Nos 2,991.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MERCREDI 24 février 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un wagon à ressorts à quatre roues recouvert. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
13 fév—13 18 24

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée Avenue St-Charles, entre Pin et Lowerline (la rue derrière étant la rue Washington, maintenant Hampson) formant l'encoignure de l'Avenue St-Charles et de la rue Pin.

Mme P. L. Stone vs Succession de H. L. A. Kyrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 34,814.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No soixante douze, borné par l'avenue St-Charles, les rues Pin, Washington (maintenant Hampson) et Lower Line, et mesurant soixante pi de quatre pouces de face à l'avenue St-Charles, sur deux cent treize pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue Pin. La dite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Pin.

Etant la même propriété acquise par feu H. L. A. Kyrich du Mutual Building & Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire en cette ville, le 15 décembre 1886. Le titre est enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 127, folio 210.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
9 fév—8 15 23 29 mars 7 12

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme F. S. Good.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,897.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George F. Kuewer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 fév—20 25 28

Succession de Paul Bayma ou Bajma.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,974—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Paul Bayma ou Bajma, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 fév—10 14 19

Succession de Bernard Zorwes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,629—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Vve Margareth Zorwes, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 fév—13 18 21

Succession de Mme Henrietta S. Randolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,023 — Division B—Attendu que Mme Artemesia A. Sibley veuve de Robert B Searing a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henrietta S Randolph, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 févr—13 18 21

Succession de Stephen McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,991—Division D—Attendu que Mme Bridget McNamara a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen McNamara décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 fév—11 16 20

Succession de H. T. Vennard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division B—Attendu que George H. Vennard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu H. T. Vennard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 fév—11 16 20

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,056—Division B—John Calder & Cie et David R. Calder vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, l'ancienne raison commerciale de John Calder & Cie et de David R. Calder, individuellement et comme membre de la dite société, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire, en son bureau No 156 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 21me jour de mars 1892, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits faillis soient suspendues, et que F. L. Richard, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1892.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 fév—17 au 21 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,733 — Division A — Henry E. Gautreaux vs ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire Henry E. Gautreaux, est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est par le présent ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart notaire, le 20me jour de février 1892, à 11 heures A. M., de sorte que les biens du dit insolvable soient rendus, déposant devant eux l'état de ses affaires; qu'un syndic y soit nommé; que la décharge de dette demandée par l'insolvable soit votée, que les dits créanciers déterminent quelle disposition sera faite des actifs ci dessus [illegible], ou de propriétés mobilières, et si vendu à l'encan, que le même vote sur quels termes et conditions et autres provisions, pareille vente sera faite; et de sorte que pareilles [illegible] soient considérées justes et nécessaires; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues. Et il est de plus ordonné que F. B. Thomas, Esq., notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1892.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 janv—26 au 20 fév

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 19 FEVRIER—CLASSE No 143

Tirage de 4 heures P. M.

1ère.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.
2	59	9	36	7	63	48	31	49	40	21		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 19 février 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R M. WALMSLEY, Prest La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 8 MARS 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1	Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1	Lot de...	100,000, ...	100,000
1	Lot de...	50,000, ...	50,000
1	Lot de...	25,000, ...	25,000
2	Lots de...	10,000, ...	20,000
5	Lots de...	5,000, ...	25,000
25	Lots de...	1,000, ...	25,000
100	Lots de...	500 ...	50,000
200	Lots de...	300, ...	60,000
500	Lots de...	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit	...	$50,000
100 Lots de ... $300,	...	30 000
100 Lots de ... $200,	...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	...	$99,900
999 Lots de $100,	...	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres **ENREGISTRÉES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour obtenir des **BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE** et pas d'autres, s'ils veulent le [illegible] du lot annoncé.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Productive

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT.

Au coin des rues Orléans et Robertson; en face du Marché Trémé. Quatre bâtisses en bois et en briques, divisées en trois corps de logis, loués au mois.

No 18 rue Dumaine, entre Chartres et Decatur. Maison de Résidence et Magasin à trois étages en briques.

Succession de Vincent Battalora.

No 31,990—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 février 1892, pour le compte de la susdite succession, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dumaine, Levée, maintenant Decatur, Madison et Chartres, désigné par le No 3 sur un plan fait par J. A. d'Hemécourt, député-voyer, et annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire de cette ville, le 29 novembre 1866; le dit terrain mesure, d'après le dit plan, 21 pieds, 4 pouces de façade rue Dumaine, la même largeur à l'arrière, sur 65 pieds, 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée de laquelle est occupé comme café. Il y a cinq chambres aux étages supérieurs. Une bâtisse à trois étages en briques est attenante à la maison principale. Elle a 4 chambres aux étages supérieurs, citerne, lieux d'aisance, hydrant, gaz, etc. La propriété porte le No municipal 18 de la rue Dumaine.

2° Un autre morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Robertson, Orléans, St Pierre et Claiborne et mesurant 51 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade rue Robertson; 78 pieds de profondeur et de façade rue Orléans, dont il forme le coin; 87 pieds 3 pouces et 7 1/2 lignes de largeur à l'arrière; puis s'étendant sur une profondeur vers la rue Robertson, de 47 pieds 6 pouces, de la formant à angles droits et s'étendant vers la rue Orléans, 6 pieds 1 pouce et 3 1/2 lignes; et de là avant une autre profondeur du côté et jusqu'à la rue Robertson, de 30 pieds 6 pouces; ensemble avec tous les droits, passages, priviléges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie. Les améliorations consistent d'une bâtisse en bois à un étage formant le coin des rues Orléans et Robertson, occupée comme débit de liqueurs au détail, buvette, magasin de fourrage, etc., une bâtisse en bois à deux étages contigue à la première et faisant face à la rue Robertson, ayant 4 chambres; une autre bâtisse à deux étages faisant face rue d'Orléans connue par le No 212, rue d'Orléans ayant 4 chambres, un bâtiment en briques à deux étages et un édifice en bois à deux étages dans le fond, ayant, chacun, quatre chambres, lieux d'aisance, etc. Cette propriété a été acquise par feu V. Battalora comme suit: celle décrite en premier lieu, de Norbert Soulé, par acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire de cette ville, le 29me jour de novembre 1866; celle décrite en second lieu de Mme A. Weber, par un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, le 7me jour de novembre 1864.

Conditions—Moitié ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit en billets dudit acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt l'an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et le privilége des vendeurs sur la propriété vendue, avec les clauses ordinaires de garantie, la clause de non aliénando; le transfert de la police d'assurances sur les propriétés devra s'effectuer jusqu'à concurrence du montant détenu par le vendeur en tout autre détenteur, y compris l'intérêt et les frais, le versement de cinq pour cent pour honoraire d'avocat sur le capital et l'intérêt dû dans le cas de procès en recouvrement; la clause de vente sans être tion sur obtenir le paiement des dits billets hypothécaires ou capital, intérêts et frais ainsi que l'obligation de l'acquéreur de payer le paiement dix pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente, et l'engagement à prendre par le dit acquéreur de solder les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1892 en sus du prix d'adjudication. Il est également stipulé et convenu que l'omission de l'acquéreur de payer l'acte de vente et le montant de l'adjudication, dans les quinze jours qui suivront la date de la dite adjudication sera considérée comme un motif suffisant de mise en défaut sans autre formalité.

Actes de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 fév—20 27—5 12 19 26 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur.

Un coin des mieux situés.

Bâtisse en briques à deux étages, coin des rues **Dauphine et St-Philippe,** où est établie une boulangerie depuis plus de 25 ans; ensemble avec trois chevaux, soixante barils de farine, deux charrettes de marchand de pain, harnais, installation de magasin, four, auges, bancs et tous les autres accessoires nécessaires à l'exploitation d'une boulangerie.

LE TOUT EN BLOC.

SUCCESSION DE JEAN CAZALÉ.

No 34,898—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 23 mars 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 février 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété et les effets ci-après décrits, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les **rues St-Philippe, Dumaine, Dauphine et Bourbon,** formant l'angle des rues St Philippe et Dauphine, et mesurant 60 pieds de façade rue St-Philippe, sur 75 pieds de profondeur et de façade rue Dauphine. Les améliorations consistent en deux bâtisses en briques à deux étages, où est établie depuis les dernières 25 années une boulangerie. Ensemble avec la propriété ci-dessus décrite, seront vendus tous les accessoires de la boulangerie, 60 barils de farine, 3 chevaux, 2 charrettes de marchand de pain, jeux de harnais, comptoir, vitrines, bureaux, paniers et boîtes, étagères, installations, auges et bancs.

La bâtisse sera ouverte tous les jours pour permettre, à qui le désirera, de la visiter. Une occasion de commencer un commerce de ce genre s'est rarement offerte et pourrait ne jamais plus se représenter encore.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Chs J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 27—mars 5 12 19 26

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Choix,

Nos 292 et 292 1/2 rue Clio,
entre les rues Franklin et Liberté.

—ET—

Le magasin et résidence en briques à deux étages, No 70 rue Girod, entre les rues Tchoupitoulas et Commerce.

A L'ENCAN.

Succession de James E. Walsh.

No 34,541—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 28 janvier 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Le cottage double de choix Nos 292 et 292 1/2 rue Clio, dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Franklin et Liberté. Le cottage est retiré de la rue, a une galerie devant, 5 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc. Dans un voisinage bien amélioré, près de tous les avantages. Le lot est désigné par le No 14, sur un certain plan dressé par B. F. Nicholls, architecte, daté le 27 février 1852, et déposé au bureau de T. O. Stark, ex-notaire public en cette ville. Le dit lot mesure 30 pieds 6 pouces et 3 1/3 de lignes face à la rue Clio sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Le magasin en briques à deux étages No 70 rue Girod,** dans le Premier District dans l'ilet borné par les rues Girod, Notre Dame Commerce et Tchoupitoulas; a 9 chambres, etc. Le lot est désigné par le No 14 sur un plan particulier dressé par Jas. Pilié, daté le 1er juin 1846, déposé au bureau de Jules Mossy, ex-notaire en cette ville. Le dit lot mesure 24 pieds 2 pouces de face à la rue Girod, 96 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 13; 59 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 15, de l'extrémité de cette ligne courant sur une ligne qui se rétrécit graduellement à la profondeur de 30 pieds 8 pouces, de là, au fond, 7 pieds 1 pouce 4 lignes et 20 pieds de large dans le fond.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1892, et déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edgar Grima, Esq. notaire public.

7 fév—7 14 21 28 mars 6 12

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

L. DERMIGNY,

126 West 25th street, New York.

Dépôt général de journaux français. Même prix qu'en France.

Le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, la *Lanterne*, 1 cent le No; leurs *Suppléments* illustrés, la *Mode Nationale* illustrée, 2 cents le No; le *Journal illustré*, la *Vie Populaire*, le *Petit Journal pour rire*, 3 cents le No, le *Journal Amusant*, 9 cents le No, etc., etc.—Envoi par la poste affranchissement en plus.

Remise aux marchands.

La librairie se charge de procurer à ses clients tous livres ou publications françaises.

9 sept Dim [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. GUINAULT

50 VACHES LAITIÈRES.

40 avec de jeunes veaux et les autres sur le point de véler.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau No 60 rue Bienville—JEUDI, 25 février 1892, il sera vendu, à 11 heures du matin, au Canal Harvey, à la savane de Clément Fos, à deux ilets au dessus du débarcadère du ferry du Louisiana avenue:

50 magnifiques laitières.

Conditions Jusqu'à $50, comptant; et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés à satisfaction.

20 fév—

PHARMACIES.

Deux belles pharmacies.

Succession de G. W. Schumann.

No 33,748.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, No 60 rue Bienville—SAMEDI, 27 février 1892, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Canal et Prieur, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 19 janvier 1892 et signé le 25 janvier 1892—

Le fonds d'une pharmacie très bien assortie et achalandée.

Aussi—Le même jour, en vertu du même ordre de vente à 11 heures et demie A. M., coin des rues Bienville et Roman:

La moitié indivise du défunt dans la dite pharmacie.

Le tout d'après un inventaire enregistré en Cour.

Conditions—Comptant.

14 fév—14 20 27

Une résidence à deux étages, coin des rues Miro et Ste-Anne.

Succession de G. W. Schumann—No 33,748.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, No 60 rue Bienville —SAMEDI, 5 mars 1892, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 19 janvier 1892 et signé le 25 janvier 1892, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Miro et Ste-Anne, et borné par les rues Tonti et Orléans; le dit lot mesure 126 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Miro, sur 37 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue Ste-Anne, et 126 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne du fond parallèle à la rue Tonti. Ensemble avec une résidence à deux étages contenant 8 chambres; de plus un hangar, office, lieux d'aisances, 2 cuves, puits, etc.

Le tout conformément au plan déposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur jusqu'à la portion des héritiers majeurs, le reste à un et deux ans de crédit avec billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de l'adjudication avec toutes les clauses usuelles de garantie, et pour la portion des héritiers mineurs mêmes termes et conditions qu'il est dit plus haut. Dix pour cent seront requis comptant sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 fév—3 6 13 20 27—5 mars

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

Belle occasion pour ceux qui veulent faire un placement d'argent.

"Ce magnifique emplacement" les deux magasins en briques à trois étages Nos 21 et 23 rue Hôpital près Decatur.

Anciennement occupés par E. Simon comme galerie artistique et photographique, ayant la splendide façade d'environ 60 pieds, près du Marché Français, des centres maritimes et des chemins de fer, pouvant avec peu de frais donner de beaux revenus.

—Sans limite—

IL SERA VENDU à l'encan MERCREDI, 9 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, où le plan est exposé.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans, 7 pour cent d'intérêt, et les clauses usuelles.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas. T. Soniat, notaire.

Dépôt de 10 pour cent à la vente.

EUSTIS, PAUL & CURTIS, Encanteurs.
7 fév—27—mars 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens d'un précédent acquéreur.

Chas. F. Buck et als. vs. Mme Jeannette Seligmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un jugement sur le réglement rendu et signé le 19 février 1892, dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, enfin tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet No 269, borné par les rues Perdido, Gravier, Dryades et Sud Rampart, désigné par le No 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, ancien notaire de cette ville, le 30 novembre 1833, et mesurant, au pied américain, trente-un pieds (31) onze (11) pouces et cinq (5) lignes de façade rue Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix sept (117) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 fév—20 27—mars 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Second District.

Cottage Double rue Trémé, entre St-Philippe et Ursulines.

Successions de Charles Ellis et de Marcelite Charles.

Nos 34,523 et 34,524—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Divisions A. et E.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS — Albert Paul, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 2 mars 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, dans le rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à deux ordres de cour, savoir: un dans l'affaire de la succession de Charles Ellis, signé par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et daté le 26 janvier 1892, et l'autre par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division A, daté le 26 janvier 1892, il sera vendu à l'encan, savoir:

Un certain lot de terre dans le deuxième district de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes qui lui appartiennent, dans l'ilet borné par les rues Trémé, Marais, St-Philippe et Ursulines, mesurant, au pied français 26 pieds 2 pouces de face à la rue Trémé sur 120 pieds de profondeur, et 26 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations, connues comme No 223 rue Trémé, consistent d'une maison en bois à un étage, et une bâtisse en bois à deux étages dans le fond, etc. Bon voisinage, près du marché Trémé, à proximité des écoles et des églises.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1892.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo C. Préot notaire. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

30 av—30—6 13 20 27 fév—2 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward W. Burbank vs. Nicholas Arthurs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix-neuf certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Kentucky et Mathilda, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf, de l'ilet No 348, borné comme il est décrit plus haut, sur un plan lithographié fait par Louis H. Pilié, voyer, en date du 10 novembre 1874, annexé à un acte de vente de feu Patrick Irwin à Mme Jules Quantin, passé en l'étude de feu William Joseph Castell, ancien notaire en cette ville, en date du 1er mai 1875. Lesquels dits lots mesurent, au pied américain, conformément au dit plan de Louis H. Pilié, comme suit: le lot numéro un forme l'encoignure des rues Remparts et Kentucky et mesure vingt-sept pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur entre lignes parallèles sur la rue Kentucky de cent trente-deux pieds. Les lots deux à cinq inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-deux pieds. Le lot numéro six mesure vingt sept pieds de face à la rue Remparts sur cent quatre-vingt dix-huit pieds deux pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro sept mesure vingt-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face rue Remparts, trente pieds deux pouces et six lignes de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de division du lot numéro six et cent quatre-vingt dix-huit pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Matilda. Le lot numéro huit mesure trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St Claude; vingt-six pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt dix-huit pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Matilda et cent quatre-vingt dix-huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro neuf. Le lot numéro neuf mesure trente-un pieds de face à la rue St-Claude, sur une profondeur, entre lignes, quatre-vingt dix-huit pieds deux pouces et sept lignes. Les lots numéros dix à quatorze inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue St-Claude, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente-deux pieds. Le lot numéro quatorze forme l'encoignure des rues St-Claude et Kentucky. Les lots numéros quinze à dix-neuf inclusivement mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Kentucky, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente cinq pieds. Le tout faisant un mesurement de cent quatre vingt-six pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Remparts, trois cent quatre-vingt-seize pieds deux pouces de face à la rue Kentucky, cent quatre-vingt dix-sept pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue St-Claude, et trois cent quatre-vingt-seize pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Mathilda.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 fév—2 9 16 23 mars 5

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements Avantageux

—DANS DE—

Magnifiques Magasins et Résidences solidement construits,

Nos 852, 858 et 858 1/2 rue Magazine,

Près du Marché de la rue Neuvième.

Succession de Wm. Welsh.

No 34,492—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 27 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 18 janvier 1892, et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

1° **Les deux magnifiques et confortables magasins et résidences en bois à deux étages,** Nos 858 et 858 1/2 rue Magazine, ayant chacun un magasin spacieux, avec vitrines, escaliers, salons, salles à manger et cuisine au rez-de-chaussée, et 5 appartements à coucher, chambre à bain, galeries en dessus à l'avant et à l'arrière, hydrant, double citernes, cour bien briquetée, hangars, etc., de chaque côté. Le lot est désigné par la lettre "C" et "D", dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Huitième et Neuvième, dans le quatrième district de cette ville, sur une esquisse par John F. Braun, architecte, datée le 30 mai 1878, annexé à un acte passé pardevant J. Bendernagle, ci-devant notaire et mesure comme suit: Le lot "D" mesure 19 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Magazine sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot "C" mesure 19 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Magazine sur 91 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

Les dits lots sont composés d'une partie de la portion de terre désignée par la lettre "C" sur une esquisse dessinée par Edgar Pilié, architecte, en date du 6 octobre 1875, annexée à un acte passé pardevant Jas. Fahey le 11 octobre 1875, lequel dit lot C forme une partie des lots 18, 19 et 20 sur un plan de A. Moelhausen, voyer, daté le 4 mai 1844, déposé en l'étude de L. Hermann, ci-devant notaire, ensemble avec l'usage d'une allée en commun, ayant 3 pieds de largeur, sur l'arrière des lots C, D et dont sur la rue Neuvième. Ces beaux magasins sont magnifiquement construits, à un demi ilet du Marché de la rue Neuvième, et très convenables comme emplacement d'affaires, rapportant un revenu régulier de $840 par an.

2° **L'élégant magasin et résidence en bois à deux étages, attrayant et bien bâti,** No 852 rue Magazine, dans le même district et ilet que la propriété ci dessus premièrement décrite, ayant une jolie vitrine de magasin, atelier, vestibule, salle à manger, cuisine, hangars et citerne double au rez-de-chaussée; salon, 5 chambres à coucher et chambre à bain au-dessus. Arrière-cour et allée de côté substantiellement pavées et magnifique banquette en shillinger. Le lot est désigné par la lettre A, 207 sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, le 7 août 1873, formé des arrières-parties des lots 18, 19 et 20 sur un plan par L. Moelhausen, daté le 4 mai 1874, déposé en l'étude de L. Herrmann, ci-devant notaire, et mesure 21 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur entre lignes parallèles courant en arrière de toute la largeur des dits lots Nos 18, 19 et 20 ou de la ligne du côté la plus rapprochée de la rue Constance du lot No 19, une distance de 94 pieds 6 pouces.

Ce magnifique magasin et résidence a un extérieur attrayant, est bâti en dehors des lignes de terrain et est une des plus belles bâtisses dans cette section florissante de la ville. Par sa proximité au marché de la rue Neuvième à l'école McDonogh, aux églises et aux lignes de chars, rend la propriété excessivement désirable comme emplacement pour affaires et comme résidence, et comme placement excellent, rapportant maintenant $120 par an.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, garantie par hypothèque et privilége du vendeur avec les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera en outre du prix de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Bassich, Jr., notaire, à l'option de l'acquéreur.

23 janv—23 30—fév—6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale et productive.

Nos 170, 172 et 172 1/2 rue N. Rempart, vis-à-vis la Place Congo.

Succession de F. W. Dille.

No 15,174—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI 20 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 15 janvier 1892 et rendu dans la dite succession—

La propriété en briques centralement située et productive, Nos 170, 172 et 172 1/2 rue N. Rempart, entre les rues Ste-Anne et Orléans, vis-à-vis la Place Congo dans l'ilet borné par la rue Bourgogne. Deuxième District de cette ville, ayant trois chambres dans le corps de logis, 4 chambres dans la bâtisse du fond, hangar, cuve, cour pavée et corridor de côté, etc.

Le terrain est désigné par le No 2 sur un plan de J. Communy, le 3 octobre 1842, déposé en l'étude de Chas Boudousquié, ancien notaire, portant le No 14 du livre des plans. Le dit terrain mesure conformément au pied américain 43 pieds, 7 pouces, 2 lignes de façade rue Remparts, la même largeur à l'arrière, sur 50 pieds, 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. En face du square Congo, il est à proximité du centre des affaires et est toujours loué. Le loyer dans le moment en est de $264 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant seront requis comme dépôt pour assurer la vente.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 janv—9 16 23 30—6 13 20 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Rémunératrice,

NOS 289 ET 291 RUE CONTI,

Près Claiborne.

Dans l'affaire d'Alexander Deck et als. vs. Françoise Charles Deck et als.

No 34,358—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 14 janvier 1892, et signé le 21 janvier 1892, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée—

Les deux résidences en bois, à deux étages, désirables et productives, Nos 289 et 291 rue Conti, entre Claiborne et Derbigny dans l'ilet autrement borné par la rue St Louis, Deuxième District de cette ville, chacune contenant 4 chambres et cuisine, en outre une maison double à une chambre hangar, citerne et grande cour. Les lots sont désignés par les Nos 23 et 24 sur un plan dressé par J. Pilié, daté le 1er mai 1840, et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Conti sur 106 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Situé dans un district très populeux à proximité du centre des affaires, les propriétés rapportant environ $40 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à 1 ou à 1 et 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur pour des billets spéciales garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892, au dessus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, Esq. notaire aux frais de l'acquéreur.

30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ A CARROLLTON

De Valeur Améliorée et Vacante.

No 10 avenue Dublin, près l'avenue St-Charles.

No 81 rue Madison, et Terrains Vacants coin des rues Madison et Zimple.

Succession de Archibald S. Firth.

No 34,462—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 20 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement et ordre rendus le 5 janvier 1892 et signé le 12 janvier 1892, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, et rendus dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-après, savoir—

1° **Le cottage simple en bois No 10 rue Dublin,** contenant hangar de façade, six chambres, allée de côté, citerne, etc., dans l'ilet autrement borné par les rues Madison et Hampson et l'avenue St-Charles, septième district de cette ville. Le lot est désigné par le No 5 et mesure 33 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Près des avenues St-Charles et le marché de Carrollton.

2° **La résidence en bois à deux étages** No 81 rue Medi ou avec galeries de façade doubles, huit chambres, citerne, etc. La propriété comprend huit lots de terre Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 13, dans l'ilet 118, bornés par les rues Dublin, Madison, Zimple et Troisième.

Les lots 1 à 6 se touchent et mesurent chacun 30 pieds face à la rue Zimple sur 130 pieds de profondeur, le lot No 1 formant le coin des rues Zimple et Madison, et les lots 7 et 13 mesurant chacun 30 pieds face à la rue Madison, le lot No 7 ayant une profondeur de 162 pieds 6 pouces, et le lot 13 une profondeur de 150 pieds. le tout entre lignes parallèles et se touchant.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication, un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant Fred Diebel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

16 jan—16 23 30 fév 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Succession de J. J. L. Abat.

No 34,293—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friederichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune — SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 janvier 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

1° **La moitié indivise du droit, titre et intérêt dans et à un certain lot de terre,** situé dans le Deuxième district de cette ville et borné par les rues Bienville, Conti, Genois et Clark.

2° **La moitié indivise du droit, titre et intérêt dans et à un certain ilet,** situé dans le Deuxième district de cette ville et borné par les rues Conti, St-Louis, Genois et Clark.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 jan—30—fév—6 13 20 27—mars—5

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Cottage double Neuf.

Sur deux grands lots de terre, Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin Nord-Ouest de l'Avenue Napoléon.

Le plus préférablement situé pour occupation et placement productif.

Succession de Mme Mary H. Lobdell, née Pattison.

No 34,690—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 19 février 1892, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir.

1° Le beau cottage double en bois nouvellement et élégamment construit, dans le Sixième district, Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin N. O. de l'avenue Napoléon, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Jena et l'avenue Napoléon. La maison est bâtie élevée de terre et retirée de la banquette et contient galeries sur le devant, couloirs sur les côtés et galeries de couloirs, 7 chambres de chaque côté, 5 au rez-de-chaussée et 2 en haut, toutes se reliant ensemble et sous un toit, candélabres, installations de gaz, de l'eau et des éviers dans les cuisines, cabinets, doubles citernes, hangars, etc., et beaucoup de terrains de chaque côté pour gazons et jardins. Le terrain consiste de deux lots mesurant, chacun, 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur et de façade à l'avenue Napoléon et entre lignes parallèles.

Cette belle propriété neuve fait face au Sud et finie, partout en bon ordre et arrangé de la manière la plus convenable et est près de l'avenue St-Charles, et des lignes de chars et dans un voisinage excellent, tous les jours. Il n'y a pas de position meilleure pour l'avancement de l'investisseur, pour avoir un celui qui désire un chez-soi ne trouvera rien de plus convenable ou de plus prometteur. Elle est toujours louée à de bons locataires et est vendue sujette à des baux finissant le 1er octobre 1892, à raison de $480 par an.

2° Cinquante actions du fonds capital de la Mechanics & Traders' Insurance Co. de la Nouvelle-Orléans, d'après les certificats mentionnés dans l'inventaire.

Conditions pour la propriété foncière—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance à un, à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement des billets, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs de billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en outre du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Pour les actions, comptant avant le transfert.

L'acte de vente pardevant C. Franke, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 27—5 12 19 26 mars

ANNONCE JUDICIAIRE

RIZ. RIZ.

J. C. Pottharst vs ses créanciers.

No 34,746—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 2 mars 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre donné par l'Hon A. Voorhies, juge de la dite Cour, Division E le 12 février 1892, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, devant l'entrepôt de MM. A. A. Maginnis Sons co à Magasins et Girod—114 sacs de riz ou moins.

Conditions—Comptant avant livraison.

19 fév—19 20—mars 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic Provisoire.

Souliers et Installations.

A. A. Heisel vs ses Créanciers.

No 34,929—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MARDI, 23 février 1892, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté le 6 février 1892 de Division C, dans l'affaire ci-dessus au local No 162 rue Poydras, entre les rues St-Charles et Carondelet:

Le stock de Souliers, Tiges, Formes Cuir, vitrines et toutes sortes de machines nécessaires pour fabriquer des souliers, outils, tiroir tournant, tables, etc., droit d'occupation, etc.

Conditions—Comptant avant livraison.

7 fév—4 fév

PAR ONORATO & STUART

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de syndic.—Tout le contenu du café bien connu, No 13 rue du Canal, consistant en belles installations de buvette, meubles, et le droit d'occupation jusqu'au 30 septembre 1892.—Lundi, 29 février, à 11 h. A. M.

Dans l'affaire de C. F. CARUTHERS vs SES CRÉANCIERS.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 34,449.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs, 58 rue du Camp, LUNDI le 29 février 1892, à 11 heures A. M., au local No 13, rue du Canal, il sera vendu à l'enchère publique conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, daté et signé le 17 février 1892 la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La buvette et débit de cigares, installations et les meubles contenus dans le local ci-dessus mentionné, d'après un inventaire enregistré, en lots au gré de l'encanteur.

2° Le droit d'occupation du local ci-dessus mentionné sujet à tous les droits de Louis Graneveld, loueur.

Conditions—[illegible] à tous les droits de C. F. Caruthers et [illegible] comme locataire de Louis Graneveld et assumera le paiement du loyer à raison de $200 par mois, à partir du jour de l'adjudication, et aura tous les droits de C. F. Caruthers, comme locataire, envers les sous-locataires jusqu'au 30 septembre 1892 avec le privilége de se pourvoir pour un renouvellement de bail, [illegible] la propriété ci-dessus décrite se montant à $40 par mois.

Conditions—Comptant avant livraison.

19 fév—19 21 24 28 29

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Instruments de Chirurgie, Livres, Ameublement de Bureau.

Succession du Dr Geo. Howe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. No 31,740.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge, daté le 6 février 1892, et à moi adressé, je procéderai à la vente le SAMEDI 20 février 1892, à 10 heures A. M. à ma salle d'encan, 201 rue du Canal, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot d'instruments de chirurgie livres, meubles de bureau, etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur livraison.

9 fév—9 14 19 20

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunérative de Choix dans le Troisième District.

LE JOLI COTTAGE DOUBLE.

Nos 192 et 192 1/2 rue des Français.

No 26,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Succession de Frederick Gast.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 24 février 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, près Commune, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, rendu le 15 janvier et signé le 21 janvier, pour le compte de la succession de Frederick Gast, sera vendu à l'encan, savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Urquhart et Girod ou Villeré, mesurant 30 pieds de face à la rue Français sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations consistent d'un joli cottage double en bois confortable et bien bâti, connu par les Nos 192 et 192 1/2 rue Français, ayant 5 chambres, hangar, etc., à chaque corps de logis, rapportant de beaux revenus et près de toutes les accommodations.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 7 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et privilége de vendeur sur la propriété; assurance et les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892, en outre du prix de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. M. Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

21 jan—23 30 fév 6 13 20 24

Propriété Résidence de choix

Dans un quartier attrayant.

La résidence élégante en bois à deux étages, avec vastes terrains, coin des rues Chestnut et Peniston.

Succession de Giles M. Hillyer.

No 34,319—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 9 mars 1892 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 février 1892, dans l'affaire de la succession de Giles M. Hillyer, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp Chestnut, Peniston et Général Taylor, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 1 et 2 (de l'ancien ilet 14) sur un plan déposé au bureau de Jas. Graham ex-notaire, d'après le plan No 140, et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 1, formant l'encoignure des rues Chestnut et Peniston, mesure 31 pieds de face à la rue Chestnut, sur 115 pieds de profondeur, et le lot No 2, 32 pieds de face à la rue Chestnut sur 115 pieds de profondeur, toutes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie et attrayante résidence en bois à deux étages, solidement et confortablement subdivisée et ayant tous les agréments modernes nécessaires. Les terrains sont spacieux avec pelouses et allées shillinger entourées par une jolie clôture en fer, voisinage choisi et à proximité des charmantes résidences de MM. M. Brady, L. G. de L'Isle et autres.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant M. T. Ducros, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.

6 fév—6 13 20 27—mars 5 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS LE—

DISTRICT DES JARDINS,

COMPRENANT DE

MAGNIFIQUES RESIDENCES EN BRIQUES

—ENTOURÉES DE—

Vastes terrains se prêtant à toutes les fantaisies d'ornementation,

—SITUÉES—

A l'angle sud-est des rues Prytanée et Quatrième.

LA PHARMACIE GIRLING AVEC LA RESIDENCE

A l'angle nord-est des rues Prytanée et Washington,

—AINSI QUE—

Les deux terrains vagues

Rue Prytanée, touchant aux propriétés ci-dessus.

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Succession de Robert H. Short.

No 30,816—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JNO. H. O'CONNOR Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 30 novembre 1891, dans la succession de Robert H. Short il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur qui suivent, savoir:

La splendide résidence en briques.

1° **La résidence en briques à deux étages, formant l'angle sud-est des rues Prytanée et Quatrième,** dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par ces rues Prytanée, Quatrième, Coliseé et Washington. La maison a une apparence très imposante et a été construite avec le plus grand soin, elle a de larges vestibules de grands salons, une salle à manger ornée d'élégantes fresques, de nombreuses chambres à coucher, très vastes, avec de hauts plafonds, de larges galeries et balcons, avec tous les agréments d'une résidence de première classe.

Les dépendances comprennent les chambres à domestiques, l'écurie et la remise, etc., etc.

Les terrains autour de la résidence sont gazonnés et forment un magnifique jardin avec arbres fruitiers, orangers, pruniers, arbres donnant de l'ombrage, etc.

Le terrain est désigné par la lettre A sur un plan de E. Pilié, daté du 18 août 1890 d'après quel plan le dit morceau de terre "A" se compose de tous les terrains primitivement désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 17 18 et de la moitié du terrain No 14. Il part à une distance de 77 pieds 3 pouces et 5 lignes du coin de l'avenue Washington, il mesure 180 pieds 8 pouces et 7 lignes de façade rue Prytanée, sur une profondeur et une façade rue Quatrième de 214 pieds 11 pouces et 2 lignes, et une première profondeur de l'autre côté de 125 pieds 6 pouces et 4 lignes, de là, s'agrandissant à angles droits 77 pieds 3 pouces et 5 lignes sur une ligne s'étendant vers l'avenue Washington, de là une seconde profondeur et façade avenue Washington, de 89 pieds 4 pouces et 2 lignes, et un large arrière sur la ligne de derrière, de 257 pieds 7 pouces et 4 lignes, d'après le plan exhibé à la vente.

La susdite propriété est louée jusqu'au 1er octobre 1892, au taux de $2,800 par an.

La Pharmacie et maison de résidence.

2° **La bâtisse en bois à deux étages** formant l'angle nord-est des rues Prytanée et Washington, dans le même ilet et carré que la propriété ci-dessus décrite. Elle est occupée actuellement par M. E. N. Girling comme pharmacie et résidence et rapporte un loyer de $1,000 par an jusqu'au 30 septembre 1893.

La bâtisse a été érigée il y a quelques années, elle est bien construite et excellemment adaptée aux objets auxquels elle sera entièrement affectée.

Le terrain est désigné par la lettre "B" sur le susdit certificat de E. Pilié, en date du 18 août 1890, et d'après lequel il forme le coin des rues Prytanée et Washington; il mesure 25 pieds, 10 pouces de façade rue Prytanée, sur une profondeur, et façade, avenue Washington, de 125 pieds, 6 pouces et 4 lignes, et se compose de tout le terrain primitif No 1 et de 8 lignes du terrain primitif No 2.

3° **Les deux terrains de choix rue Prytanée,** entre Quatrième et Washington, dans les mêmes ilet et carré que la propriété ci-dessus décrite. La situation est des plus désirables comme jolie résidence, il y a une abondance de chars devant la propriété et est un des plus sains de la ville.

Les terrains sont désignés par la lettre "C" sur le certificat de E. Pilié voyer, en date du 18 août 1890, et d'après lequel il mesure 51 pieds 5 pouces et 5 lignes de façade rue Prytanée sur 125 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et se compose de 25 pieds 8 pouces et 4 lignes du terrain primitif No 2 et de tout le terrain primitif No 3.

Conditions de la vente.

Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un, à deux et à trois ans de crédit. Le tout devra être garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilége représenté par des billets portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1892, en sus du prix d'adjudication; ils feront un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication, comptant, au moment de l'adjudication, pour assurer la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm Morgan Gurley, notaire.

7 fév—7 14 21 28 mars 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE PROPRIÉTÉ,

—DANS LA—

Partie inférieure du Quatrième District.

No 291 rue Ste-Marie,

—ENTRE—

Les rues Prytanée et Coliseé.

A L'ENCAN.

Succession de Bernard Siebie de Catherine Siebie, sa femme, et Helen Siebie.

No 34,439.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 5 février 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Le cottage en bois à un étage No 291 rue St-Mary, entre les rues Prytanée et Coliseé, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Mary, Prytanée, Coliseé et Felicity Road. La résidence a un corridor, galerie d'arrière, quatre chambres, etc., dans la maison principale, et quatre chambres dans la bâtisse à deux étages au fond. Elle est dans un voisinage bien amélioré à proximité de tous les conforts et accessibles à plusieurs lignes de chars.

Le lot est désigné par le No 22 sur une esquisse d'arpentage faite par D. M. Brosnan datée le 23 avril 1887, d'après laquelle le dit lot commence à une distance de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste-Marie, 84 pieds 1 pouce de large dans le fond, 116 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Prytanée, 119 pieds 5 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la rue Coliseé, toute mesure américaine; ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de large, faisant face à la rue Prytanée sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, en commun avec le dit lot et autres.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans en paiements égaux en billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date, garantis par hypothèque et lien et privilége du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles, incluant honoraires d'avocat en cas de défaut pour la portion de crédit, transfert d'assurance, etc. L'acquéreur assumera le paiement au dessus du prix d'adjudication de toutes les taxes dues et exigibles cette année 1892, et déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Frédérick Zengel Esq., notaire public, et le même jour, à 10 heures A. M. au local, 291 rue St-Mary, entre les rues Prytanée et Coliseé, il sera vendu—

L'ameublement de maison et effets, le tout d'après un inventaire enregistré à la cour.

Conditions—Comptant avant livraison.

7 fév.—7, 14, 21, 28—Mars—6, 12.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Troisième District,

Sur la rue Indépendance, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Jolis Cottages et autres Bâtisses

B. G. Meischer et al.

—VERSUS—

Wm. Meischer et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,545.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 27 février 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles,** rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 15 janvier 1892 et signé le 21 janvier 1892 par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district municipal de cette ville, dans l'ilet No 244, borné par les rues Indépendance, Pauline, Dauphine et Bourgogne. Les dits lots sont désignés par les Nos 2, 3 et 4 et mesurant ensemble 137 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage avec 4 chambres, 2 cabinets, bâtisses dans le fond avec 2 chambres, une grande bâtisse retirée de la rue avec 6 chambres, cuve, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 jan—28 30—6 13 20 27 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE,

Avec de Vastes Terrains,

—Dans le—

TROISIÈME DISTRICT.

LE WHITE HOMESTEAD

—Formant le—

Coin Sud-ouest des rues Remparts et Marigny.

A L'ENCAN.

Julia White et als vs Thomas White et als.

No 33,065—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 19 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, rendu dans l'affaire ci dessus le 17 novembre 1891 et un ordre subséquent daté et signé dans la même affaire le 15 février 1892, il sera vendu à l'encan:

Le cottage formant le coin sud-ouest des rues Remparts et Marigny, dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Marigny, Champs-Elysées et St-Claude. Le cottage a 6 grandes chambres, cabinets, cuisine, etc.; dans un voisinage bien amélioré, ayant toutes les commodités possibles à proximité et accessibles à plusieurs lignes de chars.

Le terrain mesure en mesure française, 60 pieds de face à la rue Remparts, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Marigny.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans, avec toutes les clauses de garantie usuelles, les billets représentant le paiement à crédit, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de leurs dates respectives; l'acheteur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année (1892) au-dessus du montant d'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Fahey, Esq., notaire.

17 fév—17 27—5 12 19 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements d'argent avantageux

—EN—

Propriétés Foncières

Dans les premier, deuxième, troisième et sixième districts,

—ET LA—

Belle maison de résidence à deux étages, à l'angle nord-ouest du chemin du Bayou et de la rue Roman.

A L'ENCAN — A LONGUE ÉCHÉANCE

Succession de Mme Wilhelmina Justus

No 33,861—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 27 février 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé dans la susdite affaire, le 22 janvier 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

Deuxième District.

1° **La jolie maison de résidence en bois, à deux étages, No 308 Chemin du Bayou,** coin Roman, dans le Second District, carré d'ilet borné par les rues Bayou Road Roman, Derbigny et Hôpital. Le terrain mesure 77 pieds 8 pouces et 7 lignes de façade Chemin du Bayou sur 228 pieds 3 pouces 1 ligne rue Roman, et 222 pieds 7 pouces 8 lignes sur la ligne du côté opposé, à quelle profondeur les dites lignes latérales se réunissent, conformément à un plan de J. A. D'Hemécourt, sous-voyer de ville, le 8 avril 1855.

La maison est retirée de la rue, elle a des salons doubles, manteaux de cheminées en marbre, 6 chambres à coucher, chambre à bain lavabos, etc., avec un splendide rang de écuries, remise, offices, etc. [illegible] Sonnettes électriques partout. Le terrain est transformé en jardin et est planté d'orangers, de pruniers et de limoniers. Un délicieux home pour une bonne famille, situé en vue d'une ligne de chemin de fer.

2° **Le cottage en briques à un étage,** avec toiture en ardoises, No 300 rue Bourgogne, coin Quartier dans le deuxième district, carré d'ilet borné par les rues Bourgogne, Quartier, Dauphine et Hôpital. Le terrain est désigné par la lettre A sur un plan de E. Pilié le 12 octobre 1891, et mesure au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue Bourgogne, sur une profondeur de 7 pieds 9 pouces 4 lignes par la rue Quartier. Il y a 5 chambres, etc., au rez-de-chaussée et occupé comme magasin.

3° **La maison en briques à deux étages,** No 1...rue du Quartier dans le 2me district, carré d'ilet borné par les rues Quartier, Hôpital, Bourgogne et Dauphine. Le terrain est désigné par la lettre B sur un plan de E. Pilié, le 12 octobre 1891 et mesure, pied américain, 20 pieds 1 pouce 4 lignes de façade rue du Quartier sur une profondeur entre lignes latérales, de 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes, de là se réunissant à une distance de 67 pieds 9 pouces et 4 lignes de la rue Quartier et Bourgogne. Il y a 4 chambres, toiture en ardoises, etc.

4° **La bâtisse en bois à deux étages, No 101 rue Trémé,** dans le deuxième district, carré d'ilet borné par les rues Trémé, Marais, Toulouse et St Louis. Le terrain est désigné par le No 5 sur un plan de G. De Arnaud, le 21 août 1857, et mesure environ 15 pieds, 5 pouces de façade rue Trémé, sur environ 80 pieds, 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles et borné à l'arrière par une ligne ayant 4 pieds, 11 pouces de largeur. Il y a 3 chambres, etc., au premier étage et une étage supérieur, à l'étage inférieur, le propriétaire est conservé comme magasin, rue Trémé.

5° **La maison de résidence en bois à deux étages No 36 rue Roman,** dans le deuxième district carré d'ilet borné par les rues Roman, Bayou, Barracks et Dolhonde. Le terrain mesure 35 pieds de façade rue Roman, sur 87 de profondeur, il y a 4 chambres, toiture en ardoises, etc.

Premier District.

6° **Le cottage en bois à un étage No 390, rue Melpomène,** dans le carré d'ilet borné par les rues Melpomène, Freret, Locust et Terpsichore. Le terrain est désigné par le No 7 d'après un plan de G. T. Dunbar du 1er avril 1848, et mesure au pied américain, 32 pieds 7 pouces de façade rue Melpomène, sur 127 pieds 9 pouces de profondeur entre parallèles. La bâtisse est à distance de la rue, il y a 4 chambres, etc., près de tous les agréments.

7° **Le cottage en bois à un étage,** coin des rues Thalie et Freret, dans le carré d'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Freret et Locust. Le terrain est désigné par le No 12 sur un plan de J. A. Bellon, le 18 mai 1855, et mesure 31 pieds, 11 pouces, 7 lignes sur la rue Thalie, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Il y a 4 chambres, etc., situé près du marché Dryades, etc.

Troisième District.

8° **La résidence en briques à deux étages avec mansarde, No 337 rue de Chartres, coin St-Ferdinand** dans l'ilet borné par les rues de Chartres, Royal, Presse et St Ferdinand. Le lot est désigné par le No 1 et mesure 52 pieds 8 pouces sur la rue St-Ferdinand, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue de Chartres. Près du dépôt Queen and Crescent, connu autrefois sous le nom de "Armbruster's Brewery".

9° **Le cottage en bois à un étage, No 121 Champs-Elysées, coin Remparts,** dans l'ilet borné par la rue des Champs-Elysées, Remparts, St Claude et Marigny. Le lot est désigné par la lettre A sur une esquisse par E. Pilié, en date du 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 25 pieds 9 pouces sur rue Champs Elysées, sur 74 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est composé de la plus grande partie du lot No 1 et d'une petite fraction du lot No 2.

10° **Le cottage en bois, à un étage, No 133 Champs-Elysées,** dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Remparts, St Claude et Marigny. Le lot est désigné par la lettre "B" sur une esquisse par E. Pilié, 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 25 pieds 5 pouces de face aux Champs-Elysées, sur une profondeur, sur la ligne regardant la rue des Remparts de 74 pieds 1 pouce 4 lignes, et de là à angle droit sur la ligne du fond vers la rue St-Claude de 15 pieds 7 pouces; de ce dernier point, à un angle droit sur une ligne se dirigeant vers les Champs-Elysées, de 2 pieds 6 pouces; de là, à angle droit, sur une ligne se dirigeant vers la rue Marigny, de 4 pieds 6 pouces; de là, à un angle droit sur une ligne se dirigeant vers la rue St Claude, de 6 pieds 5 pouces jusqu'à sa jonction avec la seconde ligne latérale, qui mesure 76 pieds 1 pouce 4 lignes. Ledit lot est à une distance de 25 pieds 9 pouces du coin des Champs-Elysées et de la rue des Remparts, et est composé de la plus grande partie du lot originaire No 2.

Le cottage à cinq chambres, une galerie, un toit en ardoises, etc.

11° **Le cottage pour résidence,** No 497 rue des Remparts, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Champs-Elysées et Marigny. Le lot est désigné par la lettre "C," sur une esquisse par E. Pilié, 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 22 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue des Remparts sur une première profondeur du côté de la ligne la plus rapprochée des Champs Elysées de 41 pieds 4 pouces, point où ledit lot s'élargit de 2 pieds 6 pouces; de là, une seconde profondeur de 3 pieds 5 pouces; de là, se rétrécissant de 4 pieds 6 pouces; de là, une troisième profondeur jusqu'à la ligne du fond, de 6 pieds 5 pouces et une profondeur sur l'autre ligne latérale de 51 pieds 9 pouces, et une profondeur dans la ligne du fond de 21 pieds 4 pouces 4 lignes. Le dit lot est à une distance de 74 pieds 1 pouce 4 lignes du coin Remparts et Champs Elysées, et se compose des portions extrêmes du fond des lots Nos 1 et 2. Le cottage renferme 4 chambres, a un toit en ardoises, etc.

Sixième District.

12° **Le grand cottage en briques No 1036 rue Magazine,** dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Général Taylor et Austerlitz. Le terrain se compose de 2 lots désignés par les Nos 13 et 14, conformément au plan dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, du 5 avril 1865. Lesdits lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Magazine sur 115 pieds 8 pouces de profondeur.

Le bâtiment est en briques, à un étage, il a une galerie sur la façade, 8 chambres, un vestibule au centre et un édifice à deux étages dans le fond contenant 4 chambres. Il est occupé en ce moment par la Cour de Cité. Il est situé dans un voisinage agréable et s'améliorant rapidement, avec une double ligne de cars en face, près du marché et pouvant de tous les agréments possibles.

Il est loué jusqu'au 31 mai 1892.

Conditions de la vente.

Pour la propriété premièrement décrite, au coin du chemin du Bayou et de la rue Roman, un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, ou un an, au choix de l'acquéreur, et pour toutes les autres biens-fonds, une moitié ou plus comptant, la balance à un, au choix de l'acquéreur pour toutes les ventes; la portion payable à échéance, s'il y en a une, sera représentée en billets souscrits par les acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à complet paiement. Les actes de vente contiendront toutes les clauses ordinaires de garantie, telles que 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite la propriété devant en outre être assurée et les polices transférées, etc. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles pour l'année 1892, en sus du montant de l'adjudication, et devront déposer entre les mains de l'encanteur, au moment de l'adjudication 10 pour cent comptant du montant du prix d'achat.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Frank Zengel, notaire, 49 rue du Camp.

24 janv—24 31—7 14 21 27 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement attrayant.

—DANS—

Une propriété de choix commerciale.

Dans un endroit central.

No 562 rue des Magasins, entre les rues St-André et Ste-Marie.

En face de la rue Magasins,

CONNUE COMME LE

Schwenck's Sazerac Exchange.

A L'ENCAN—A CRÉDIT.

Mme Wilhelmina C. Rauschkolb, Veuve de Jacob Schwenck, individuellement et comme tutrice naturelle et exécutrice testamentaire,

vs.

Peter Rosenstream, tuteur.

No 30,825—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur — Bureau, No 17 rue Carondelet — SAMEDI, 19 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus le 17 mars 1891 et signé le 23 mars 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci après, à savoir—

Le magasin et résidence en briques à deux étages No 562 rue des Magasins entre les rues Ste-Marie et St-André, dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Ste-Marie et St-André. La bâtisse a un corridor, une galerie devant et derrière, neuf chambres, la cour est pavée, grande citerne, hydrant, etc.

Cette propriété, par un site splendide, près du marché, des églises, des écoles et des lignes de chars, est une des plus belles propriétés de la ville, rapportant un revenu excellent.

Le lot mesure 30 pieds de face rue des Magasins sur 91 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins et borné au fond par une allée commune, 4 pieds de large.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un crédit à un et deux ans, avec intérêt à 8 pour cent par an à du vendeur et toutes clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1892, au-dessus du montant de l'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire public.

14 fév—14 21 28—mars 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Maison DE RESIDENCE,

Cottages et Demeures dans le Quatrième District,

Dans des localités de choix,

Donnant de forts beaux revenus.

VENTE A TERME

A l'encan, à longues échéances.

VENTE EN PARTAGE.

DANS L'AFFAIRE DE

Mme Anne Catherine Wilken Petersen,

vs.

Mlle Marie O'Donnell et Autres.

No 34,709—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, rendu dans la susdite affaire le 20 janvier 1892, et signé le 25 janvier 1892, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites savoir:

1° **Le magasin et maison de résidence** à deux étages No 300 rue Félicité dans le Quatrième district de cette ville carré d'ilet borné par les rues Félicité, Chippewa, Ste-Marie et Fulton (maintenant St-Thomas). La bâtisse a 6 chambres, galerie, etc. et est occupée comme magasin et résidence. L'arrière du terrain est un cottage double désigné par les Nos 175 et 180 rue Chippewa, ayant 3 chambres de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 10 sur un plan de H. Manthey, daté du 20 mai 1845, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire. Le terrain mesure 32 pieds de façade rue Félicité sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face rue Chippewa, rues dont il forme le coin, le tout mesure américaine.

2° **Le charmant cottage résidence No 388 rue Constance,** dans le Quatrième District carré d'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Philippe et Première. Le cottage est à distance de la rue, a une galerie devant, corridor, salons, à arche 7 chambres, chambre à bain, etc. Le terrain est désigné par le No 28 sur un plan du même et d'autres terrains, plan de J. A. D'Hemécourt, député voyer de la ville, en date du 17 mai 1867, et annexé à un acte pardevant A. Mazureau, ancien notaire, le 27 juin 1867. Le terrain mesure 32 pieds 2 pouces 3 lignes de façade rue Constance sur 139 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° **Le magasin et résidence No 236 rue Chippewa,** dans le Quatrième District, carré d'ilet borné par les rues Chippewa, Saint-Fulton et Première. Il y a corridor, galerie, cour, 8 chambres, cour, etc. Le terrain est désigné comme No 30 partie du terrain sur un plan annexé à l'acte passé pardevant A. G. Goboheck, ancien notaire, en date du 7 février 1871, et mesure 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Chippewa sur une profondeur de 92 pieds 10 pouces de l'autre côté et sept sur le terrain de 10 et de la dit pied sur 22 pieds 8 pouces et 2 lignes à l'arrière et formant le coin de la rue Chippewa (les mesures toutes plus ou moins).

4° **Le cottage double No 619 et 621 rue Constance,** dans le Quatrième district carré d'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Toledano et Pleasant. Il y a 4 chambres de chaque côté, galerie devant, 4 chambres, et toiture en ardoises. Sur le terrain au fond il y a un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté. Le terrain est désigné par les Nos 10 et 11 et mesure 107 rue Toledano. Le terrain est désigné sur un plan de J A. Guinault daté du 10 décembre 1856 et déposé en l'étude de Horatio Davis, ancien notaire en cette ville. Le terrain mesure 23 pieds de façade rue Constance, 23 pieds 12 pouces de la largeur à l'arrière sur 120 pieds de profondeur, formant le coin des rues Constance et Toledano.

5° **La propriété-cottage No 404 rue Chippewa,** dans le Quatrième district carré borné par les rues Chippewa, Fulton ou St Thomas, Tchoupitoulas et Josephine. Le cottage est à distance de la rue, a une galerie devant, corridor 5 chambres, cuisine, etc. Le terrain est désigné par le No 16 et mesure 23 pieds 2 pouces 6 lignes de façade rue Chippewa, 23 pieds 2 pouces de largeur à l'arrière, sur 116 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain No 17, et 117 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du terrain No 15. Le tout d'après un plan de E. Bulteau voyer en date du 5 mars 1852, et déposé en l'étude de C. R. Stringer, ancien notaire en cette ville.

6° **Le cottage avec terrain attenant** à la propriété ci-dessus décrite, dans le carré borné par les rues Chippewa, Fulton ou St Thomas, Troisième et Quatrième. Le terrain est désigné par le No 17 et mesure 24 pieds, 2 pouces, et 7 lignes de façade rue Chippewa, 28 pieds 2 pouces, 7 lignes de largeur à l'arrière, sur 117 pieds 1 pouce, 4 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 15, et 116 pieds, 7 pouces 6 lignes sur le côté qui le divise du terrain No 16. Le tout d'après le plan susnommé un site de choix pour un cottage double.

7° **La rangée de maisons à un étage Nos 373, 374 et 376 rue Annonciation,** dans le carré borné par les rues Annonciation, Chippewa, St André et Joséphine. Les terrains sont désignés par les Nos 10 A et 10 B, et déposé en l'étude d'Octave Morel, notaire en cette ville. Les dits terrains se touchent les uns les autres, et mesurent chacun 21 pieds 11 pouces 7 lignes de façade rue Annonciation, sur une profondeur de 159 pieds 9 lignes, entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont situées dans un quartier agréable; les rues en sont bien pavées et bien drainées; les maisons sont d'un accès facile du centre des affaires par plusieurs lignes de chemin de fer et adjacentes aux marchés, églises, écoles et elles sont toujours habitées.

Conditions de la vente.

Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste garanti par des billets de un et deux ans de crédit portant toutes les clauses usuelles de sécurité, avec taux de 8 pour cent d'intérêt par an en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles pour cette année (1892) et un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication, comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant James J. Woulfe, notaire.

—Et le même jour—

A 10 heures du matin, sur les lieux, 404 rue Chippewa, entre Troisième et Quatrième, il sera vendu—

Meubles et effets divers selon un inventaire enregistré en cour.

Conditions—Comptant avant livraison.

31 jan—31—fév 7 14 21 28—mars 5

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence-Cottage Agréable,

No 190 rue Franklin, près Poydras.

Succession de Hugh et Winifred Campbell.

No 32,584—Cour Civile de District

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — SAMEDI, 12 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 février 1892, et rendu dans la susdite succession—

Le joli cottage simple No 190 rue Sud Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, (dans l'ilet autrement borné par la rue Howard, Premier District de cette ville) bâti retiré de la banquette et ayant galerie sur le devant et 6 chambres, auvent, 2 citernes, cour pavée, etc.

Le lot est désigné par le No 3 d'après un plan fait par C. A. Hedin, le 4 mars 1856, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et mesure 25 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Franklin, sur 85 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. En bon état et est toujours loué et est une bonne résidence. Près du Marché Poydras, cette propriété toujours louée.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1892 et déposera 10 pour cent comptant du prix d'achat pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kar, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 fév—10 11 12 13 20 27—5 12 mars

L'Abeille de la N[illegible]

SAMEDI, 20 FÉ[illegible]

VAPE[illegible]

Mandeville, [illegible]

LE STEAM[illegible]

COMPAGNIE [illegible]

CHEMINS D[illegible]

Queen and Cre[illegible]

WHITNEY NAT[illegible]

LE FRANCO-[illegible]

FEUILL[illegible]

CHAINE [illegible]

PIERRE S[illegible]